

Jeudi 4 décembre 2025

Benoît Piétrement réélu président de l'interprofession céréalière

Le Conseil d'administration d'Intercéréales a renouvelé sa confiance à Benoît Piétrement lors de l'assemblée générale du 4 décembre 2025.

Président de l'interprofession depuis septembre 2024, Benoît Piétrement, 55 ans, agriculteur dans la Marne et président du Conseil spécialisé « Grandes cultures » au sein de FranceAgriMer depuis 2019, poursuivra ainsi pendant trois ans, son engagement au service de la filière céréalière française.

Cette réélection intervient à un moment symbolique alors qu'Intercéréales fête ses vingt ans : « *C'est une fierté toute particulière d'être réélu l'année où notre interprofession fête son 20^{ème} anniversaire. Cette date souligne à la fois la solidité de notre organisation et la qualité du dialogue entre tous les maillons de la filière. Les années qui viennent seront décisives : dans un monde en perpétuel changement, nous ne pouvons rester spectateurs. Nous devrons être offensifs, lucides et confiants dans notre capacité collective à avancer* ».

Dans la continuité de son précédent mandat, Benoît Piétrement poursuivra les chantiers engagés : valorisation des céréales françaises, consolidation de notre souveraineté alimentaire, renforcement de la compétitivité de la filière en France et à l'export, et accompagnement de tous les acteurs face au changement climatique.

Intercéréales réaffirme ainsi son engagement collectif pour une filière performante, durable et résiliente, au service des consommateurs comme de l'ensemble des acteurs agricoles et agroalimentaires.



Bureau d'Intercéréales

Elus	Fonction	Collège
Benoît Piétrement (photo)	Président	Producteurs
Eric Thirouin	Vice-Président	Producteurs
Antoine Hacard	Vice-Président	Collecteurs-Exportateurs
Lionel Deloingce	Vice-Président	Transformateurs
Jean-François Lépy	Secrétaire	Collecteurs-Exportateurs
François Christian Cholat	Secrétaire adjoint	Transformateurs
Franck Laborde	Trésorier	Producteurs

[Télécharger la photo ©FredH](#)

A propos d'Intercéréales : Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Crée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalier sur le territoire mais aussi à valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.